

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'intérieur et des outre-mer

Décision n° 14086 du 07 mars 2024

portant inscription sur la liste des candidats admis au concours prévu à l'article 8-2 du décret 2008-946 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des officiers de gendarmerie (OG OA) - session 2024.

NOR : IOMJ2405962S

Le ministre de l'intérieur et des outre-mer,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4111-1 à L. 4144-1 ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2 ;

Vu le décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté modifié du 05 août 2022 relatif aux concours de recrutement d'officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2023 autorisant l'ouverture des concours pour le recrutement d'officiers de la gendarmerie ;

Vu le procès-verbal de délibération du jury en date du 06 mars 2024.

Décide :

Article 1^{er}

À l'issue des épreuves orales et sportives d'admission au concours OG OA - session 2024, les six (06) candidats dont le nom suit, sont déclarés admis (classement par ordre de mérite) :

Monsieur	Imhoff	Gaëtan	N° de candidature :	1319606
Monsieur	Kedinger	Josselin	N° de candidature :	1315817
Monsieur	Masson	Jean	N° de candidature :	1320182
Monsieur	Taurines	Laurent	N° de candidature :	1321553
Monsieur	Jeanson	Benjamin	N° de candidature :	1320347
Monsieur	Courdavault-Duprat	Baptiste	N° de candidature :	1320743

Article 2

La présente décision sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation,
le général de corps d'armée Bruno ARVISET
directeur des ressources humaines de la gendarmerie nationale

ORIGINAL SIGNÉ